

Licence professionnelle Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité - VAE

## Parcours Capteurs, instrumentation et métrologie

### Présentation

---

Cette licence professionnelle forme des techniciens et assistants ingénieurs de niveau II spécialistes de l'instrumentation et de la mise en œuvre de systèmes de mesures informatisés, du capteur industriel au dispositif de mesure global. Le professionnel formé par cette licence acquerra aussi des compétences dans l'analyse des données de mesure, la métrologie industrielle, la rédaction de rapports techniques et d'essais, la gestion de projet de qualité.

### Admission

---

#### Conditions d'admission

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

### Candidature

Ce parcours est ouvert uniquement aux candidatures relevant de la formation continue dans le cadre d'une demande de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Pour une candidature en formation initiale ou en alternance, nous vous invitons à consulter la fiche du Bachelor Universitaire de Technologie de la spécialité [MP](#)

### Poursuite d'études

---

La licence professionnelle est une formation à finalité professionnelle ; la poursuite d'études reste exceptionnelle.

### Infos pratiques :

---

- > Composante : Institut universitaire de technologie (IUT 1)
- > Niveau : Bac +3

### Contacts

---

## Contact administratif

IUT 1 REA

[iut1.rea@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:iut1.rea@univ-grenoble-alpes.fr)

## Programme

---

**A partir de 2023, cette formation sera accessible uniquement dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).**

**Avant toute démarche, merci de contacter le service Relations Entreprises et Alternance (REA) :**  [iut1.rea@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:iut1.rea@univ-grenoble-alpes.fr)

Licence professionnelle